

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 février 2018

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 5 février 2018 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée Saint-Pierre
 District No 2 - Madame Anabel Vachon
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard
 District No 4 - Monsieur Patrick Bergeron
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard
 District No 6 - Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 15 janvier 2018
 - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du budget de 2018
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer - janvier 2018
 - 5.2 Démission
 - 5.2.1 Embauche secrétaire auxiliaire à temps partiel
 - 5.3 Résolution d'appui - Démissions des psychiatres
 - 5.4 Adhésion COMBEQ
 - 5.5 Formation PL122
 - 5.6 Avis de motion - Amendements Reg. 2004-083 et 2013-155
 - 5.7 Adoption premier projet règlement- Règlement 2018-205
 - 5.8 Changement de responsabilités

6. CORRESPONDANCE

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Demande de subvention - Remplacement de la piscine municipale

7.2 Demande de subvention FDT- Revitalisation du Parc Oasis

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Approbation des dépenses - amélioration du réseau routier

9. INCENDIE

9.1 Résolution - Projet garage incendie route 112

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. Prochaine séance

12. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Patrick Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

18-02-7075

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 15 janvier 2018

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 15 janvier 2018 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 15 janvier 2018.

18-02-7076

ADOPTÉ

3.2 SÉANCE SPÉCIALE du budget de 2018 du 31 janvier 2018

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du budget de 2018 du 31 janvier 2018 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du budget de 2018 du 31 janvier 2018

18-02-7077

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

Mme Josée Saint-Pierre nous informe sur :

- Démission de madame Ginette Vachon au poste de secrétaire-réceptionniste
- Embauche d'une secrétaire auxiliaire à temps partiel, madame Claudine Mathieu de façon temporaire
- Revoir la structure pour les postes
- Gel d'embauche

Mme Anabel Vachon nous fait un suivi :

- Offre d'emploi pour un/e agent/e culturel/le
- Festi-Neige le 10 février
- Demandes de subventions pour la piscine et pour un module de jeux au Parc Oasis (seront entérinées ce soir)

M. Pascal Lessard nous informe sur :

- Embellissement : aucune réunion
- Chambre de commerce : assemblée générale prévue le 6 février car annulée la semaine dernière
- Tournoi Accroche tes patins à venir
- Festival Pré-novice 28 équipes confirmés
- Système de réfrigération : 26 février ouverture des offres et sera entériné le 5 mars

M. Patrick Bergeron nous apporte de l'information sur :

- Aucune réunion n'a eu lieu

M. Marco Bernard nous fait un suivi :

- Sorties du service incendie : 3 sorties en janvier

M. François Baril nous fait un suivi :

- Comité intergénérationnel : réunion le 16 janvier, soirée reconnaissance sera organisée sous peu
- Incroyables comestibles : 4 autres bacs en 2018
- St-Vincent-de-Paul a eu 1 000 \$ pour achat d'un frigo collectif
- Commun'Art se termine en 2018

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Le maire fait un retour sur l'adoption du budget 2018 qui a eu lieu le 31 janvier dernier. Il rappelle les faits saillants :

- La facture de la Sûreté du Québec.
- La masse salariale.
- La fermeture de la piscine pour une année de transition puisqu'il y aura dépôt d'une demande de subvention.
- Réfection de la 10e Avenue, le dossier sera monté.
- Les fêtes du 150e, une structure sera mise en place.
- Rencontre à venir dans le dossier Québec Asbestos, procès aura lieu au printemps 2019.

5.1 Comptes à payer - décembre 2017 et janvier 2018

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du 31 décembre 2017 et 31 janvier 2018, ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Patrick Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 134 352,94 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de décembre 2017 et janvier 2018 au montant de 80 057,41 \$. Un montant de 54 295.53 \$ pour les prélèvements de salaires de janvier sont également approuvés.

18-02-7078

ADOPTÉ

5.2 Démission

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de madame Ginette Vachon à titre de secrétaire-réceptionniste.

5.2.1 Embauche secrétaire auxiliaire à temps partiel

Considérant la démission de la secrétaire-réceptionniste;

Considérant l'analyse en cours de la structure administrative;

Considérant les articles 4.10, 4.23 et 10.02 de la convention collective en cours;

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de

madame Claudine Mathieu comme salariée à temps partiel occasionnelle.

18-02-7079

ADOPTÉ

Monsieur François Baril se retire à 19 h 50.

5.3 Résolution d'appui - Démissions des psychiatres

RÉSOLUTION DEMANDANT AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, M. GAÉTAN BARRETTE D'INTERVENIR RAPIDEMENT POUR GARANTIR LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX PSYCHIATRES À L'UNITÉ DE PSYCHIATRIE DE L'HÔPITAL DE THETFORD:

ATTENDU QUE les trois psychiatres ont décidé de cesser l'exercice de leur profession en tant que membre actifs du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de services de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

ATTENDU QUE ces démissions entraînent la fermeture de l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Thetford et ce pour une période indéterminée;

ATTENDU QUE les autorités du Centre intégré de services de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches ont consentis des efforts majeurs pour assurer des services de qualité sécuritaires et ce à la demande même des psychiatres démissionnaires;

ATTENDU QUE des travaux majeurs de 1,3M \$ ont été réalisés pour rénover l'unité de psychiatrie;

ATTENDU QUE le remplacement temporaire des psychiatres et même le recrutement, sont actuellement bloqués du côté médical;

ATTENDU la décision des psychiatres démissionnaires de ne plus assurer les services de garde et d'urgence 24/7;

ATTENDU les impacts négatifs sur les usagers qui devront recevoir des services normalement de proximité à une heure ou plus de leur domicile entraînant aussi des conséquences sur les familles;

ATTENDU QU'en raison des difficultés de recrutement et de remplacement, la fermeture de l'unité risque fort de devenir permanente;

ATTENDU QUE les services de santé mentale sont des services de proximité tout aussi importants que les services de proximité de santé physique;

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches présente le plus grand nombre de suicides parmi les MRC de la région de la

Chaudière-Appalaches;
En conséquence :

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité adresse une demande formelle au ministre de la santé M. Gaétan Barrette pour qu'il intervienne directement dans les plus brefs délais pour garantir le recrutement de nouveaux psychiatres à l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Thetford.

18-02-7080

ADOPTÉ

Monsieur François Baril réintègre la séance à 19 h 52.

5.4 Adhésion COMBEQ

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la cotisation annuelle 2018 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour monsieur Nelson Lemieux au coût de 431,16\$ (taxes incluses).

18-02-7081

ADOPTÉ

5.5 Formation PL122

Il est proposé par monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale par intérim à suivre la formation sur le projet de loi 122 qui aura lieu le 6 mars prochain au bureau de la MRC des Appalaches. Toutes les dépenses inhérentes à cette formation seront remboursées.

18-02-7082

ADOPTÉ

5.6 Avis de motion - Amendements Reg. 2004-083 et 2013-155

Avis de motion est donné par madame Anabel Vachon que lors d'une séance subséquente le Conseil adoptera un règlement en vue de modifier la méthode de taxation prévue dans les règlements 2013-155 et 2004-083.

18-02-7083

ADOPTÉ

5.7 Adoption premier projet règlement - taxation travaux eau

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 2018-205 ayant pour but d'amender l'article 4 du règlement numéro 2013-155 et l'article 4 du règlement 2004-083 en vue de les remplacer par celui-ci :

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe C, une taxe foncière à un taux suffisant basée d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Il est également résolu d'abroger l'article 5 du règlement 2004-083.

18-02-7084

ADOPTÉ

5.8 Changement de responsabilités

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Marco Bernard responsable des dossiers environnementaux à la place de madame Anabel Vachon.

18-02-7085

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

La CNESST demande de faire connaître nos réalisations en matière de santé et sécurité au travail, la date limite d'inscription est le 7 mars 2018.

Postes Canada nous informent de la réduction des heures d'ouverture du bureau de poste d'East Broughton.

La Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin nous informe que le service incendie n'est plus assumé par Tring-Jonction mais par une régie intermunicipale, les factures vont à la régie.

La MMQ avise qu'elle sera en mesure de retourner une 9e ristourne à ses membres.

Le Ministère de l'éducation confirme que l'aide financière est acceptée pour le remplacement du système réfrigération au Centre des loisirs Desjardins.

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Demande de subvention - Remplacement de la piscine municipale

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité d'East Broughton autorise la présentation du projet de remplacement de la piscine municipale au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité d'East Broughton à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité d'East Broughton désigne monsieur Marc-André Cloutier, directeur des loisirs et de la culture comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

18-02-7086

ADOPTÉ

7.2 Demande de subvention FDT - Revitalisation du Parc Oasis

Projet « REVITALISATION DU PARC OASIS »

CONSIDÉRANT que le projet de revitalisation du Parc Oasis apparaît comme étant un projet à caractère structurant tel que défini dans le Fonds de développement des territoires-volet projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Appalaches 2017-2018;

CONSIDÉRANT que ledit projet est un projet à caractère local puisqu'il répond aux besoins de communautés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre une demande d'aide financière au montant de 7 500 \$ à la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds de développement des territoires-volet projets structurants pour améliorer les milieux de vie au nom de la municipalité d'East Broughton.

La Municipalité d'East Broughton s'engage à contribuer pour un montant maximal de 5 500 \$.

De plus, la municipalité d'East Broughton autorise le directeur des loisirs et de la culture à signer les documents relatifs à ce projet.

18-02-7087

ADOPTÉ

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Approbation dépenses - Amélioration du réseau routier

ATTENDU la confirmation d'une subvention pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU qu'un rapport est à compléter pour recevoir ladite subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Baril et résolu unanimement :

- Que le Conseil municipal d'East Broughton approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins du réseau routier pour un montant subventionné de 10 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

18-02-7088

ADOPTÉ

9. INCENDIE

9.1 Résolution - Projet garage incendie route 112

ATTENDU que la demande déposée par la Municipalité d'East Broughton dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1 pour la construction d'une caserne de pompier est jugée prioritaire par le Ministère et qu'elle a été retenue pour l'octroi d'une aide financière ;

Il est proposé par monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité d'East Broughton s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

18-02-7089

ADOPTÉ

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

Quelques questions furent posées relativement, entre autres :

- Manque d'hygiène à l'aréna
- Description de tâches de chacun des postes
- Adoption du budget 2018 à l'unanimité
- Suggestion d'une piscine intérieure
- Coûts juridiques
- Démission du directeur général
- Statut privé des lettres de démission

11. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 5 mars à 19 h 30.

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 20.

18-02-7090

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Manon Vachon, Dir. trés. Adjointe